

Le Conservatoire d'Auxerre élargit son horizon

Réorganisée en Conservatoire d'Auxerre, l'ex-École nationale de musique devient le chef de file d'un réseau de vingt-guatre écoles qui compte 4 000 élèves dans l'ensemble du Département. Parmi les nombreux projets, l'ouverture à la danse et au théâtre, et l'éclosion d'une véritable « Cité des musiques ».

> éatrice a 8 ans, deux ans de violoncelle, quatre d'éveil et de formation musicale cumulés. Trois fois par semaine sa maman, violoncelliste elle aussi. l'emmène au Conservatoire d'Auxerre pour progresser dans son apprentissage musical. Si parfois elle a trouvé « qu'on lui rognait un peu trop ses mercredis », aujourd'hui la fillette se rend avec enthousiasme à ses nombreux rendez-vous. Pour meilleure preuve, elle y a ajouté le chant choral et l'orchestre...

Huit cents élèves, plus de 70 enseignants, une quarantaine d'instruments enseignés en parallèle des

disciplines de théorie musicale, des ateliers de direction et d'encadrement. des chorales, ensembles, chœurs... Le Conservatoire d'Auxerre est l'école supérieure du Département et le chef d'orchestre d'un réseau labellisé de vingt-quatre écoles (4000 élèves, 230 enseignants) dotées d'opérations communes (orchestres inter-écoles). « L'École de musique d'Auxerre est devenue Conservatoire à rayonnement départemental, le 1er janvier 2008, par un décret ministériel aui a rebaptisé tous les échelons des écoles de musique en France, explique Patrick Bacot, le directeur. Pour des rai-Conservatoire d'Auxerre. »

sons pratiques, nous avons préféré l'appeler Dans le même temps, un Schéma

départemental faisait du Conseil Général le chef de file du « développement des enseignements artistiques » dans l'Yonne, renforçant la cohérence du réseau qu'il avait contribué à mettre en place avec l'aide des collectivités locales (voir aussi notre dossier « À la Une ») : « L'enseignement musical est un axe fort de l'engagement culturel du Département, précise Patrick Bacot. Depuis la création, en 1989, de l'Addim 89 (Association départementale pour le développement et l'initiative de la musique et de la danse dans l'Yonne). présidée par Pierre Bordier (Patrick Bacot en est le directeur [NDLR]), nous n'avons cessé d'aller dans les campagnes inciter les communes à se regrouper pour monter des

écoles de musique. Le conservatoire parachève l'architecture de ce réseau, donnant à ceux qui le souhaitent la possibilité de se perfectionner dans un établissement doté des moyens en matériels, en salles et en personnel. »

Pas de musicien sans pratique collective

Géré par un EPCC (Établissement public de coopération culturelle) dont le président est également Pierre Bordier, le Conservatoire dispense un enseignement ouvert sur les pratiques collectives et propose de mettre réguliérement les élèves en situation, car « apprendre à jouer d'un instrument juste pour jouer d'un instrument, c'est comme apprendre une langue étrangère sans jamais envisager d'aller dans le pays ». Rapidement les élèves intègrent donc un ensemble et vont rencontrer le public dans des conditions très différentes: de l'audition dans l'amphithéâtre (la maman de Béatrice se souvient à quel point elle-même était « pétrifiée » lors de la première audition de sa fille, dès deux mois d'enseignement), au concert, au théâtre ou à Auxerrexpo. Le Conservatoire est ainsi à l'origine de plus de 250 manifestations par an. Dans son projet figure l'élargissement du spectre esthétique: du médiéval au contemporain, de la chanson au rock. « Tout ce qui est classique et jazz étant déjà présent, nous allons faire un effort particulier sur la musique ancienne - Moyen-Âge, Renaissance, baroque -, puis sur les musiques traditionnelles et du monde, tout en offrant à chacun les mêmes possibilités de se produire sur des projets artistiques convaincants (lien avec les Nuits Métisses par exemple pour les musiques du monde). C'est une ambition que l'on retrouve généralement dans des agglomérations de 200 000 habitants, mais que nous pouvons nous permettre, car depuis plusieurs années chaque nouvelle brèche qui s'ouvre trouve son public. »

Développer la transversalité des pratiques

Le Conservatoire voit plus large encore et va s'ouvrir à de nouvelles disciplines : la danse et le théâtre. « Elles ont de nombreux points communs : lorsaue l'on joue du violon, on est amené à être sur scène, donc à avoir une posture par

rapport à un public ». Un département chorégraphique, déjà en place depuis plusieurs années en partenariat avec la Maison de la danse (c'est là que la petite Béatrice a commencé, à 4 ans, son éveil musical), sera intégré dès la rentrée prochaine. En ce qui concerne le théâtre, une réflexion est menée « sur la complémentarité de l'offre avec le théâtre d'Auxerre, qui propose des ateliers animés par les compagnies en résidence ». Patrick Bacot tient à développer une transversalité des pratiques (danse, musique, théâtre, mais également entre instruments). « Tandis que certaines pratiques sont axées principalement sur le décryptage d'une partition, d'autres formes de musique font appel plus à l'imaginaire, la créativité, l'improvisation... Une personne inscrite en violon classique peut, en entendant quelqu'un jouer du violon jazz, s'ouvrir sur un autre univers, parce que l'école permet de réaliser des projets ensemble.»

L'objectif, quelle que soit la discipline pratiquée, est le même : « Faire qu'un élève, lorsqu'il part de chez nous, continue à avoir une véritable activité de musicien ou de danseur. Nous mesurerons la vitalité et la qualité du Conservatoire non seulement aux résultats de ses élèves, mais aussi à leur capacité à féconder la vie artistique du Département. »

Nathalie Hadrbolec

contact@nathalie-hadrholec.com

➤ Contact: Conservatoire d'Auxerre, 7, rue de l'Île aux Plaisirs, 89000 Auxerre. Tél.: 03 86 18 05 70 Par email: enm.mairie@auxerre.com

L'Addim, la « chambre consulaire » du spectacle

L'Addim a pour objectif de développer les pratiques musicales et chorégraphiques des Icaunais. Elle est au service de tous les publics particuliers, praticiens amateurs, professionnels, responsables d'associations, de groupes, organisateurs de manifestations, élus locaux, etc. – et peut être amenée à prendre en charge, à la demande des collectivités, des missions ponctuelles comme la relance de l'Escale à Migennes ou la restructuration de l'ex-École nationale de musique d'Auxerre. L'Addim est complémentaire de l'EPCC qui, lui, pilote la politique de l'enseignement et de la formation via le Conservatoire d'Auxerre ainsi que le suivi du Schéma départemental des enseignements artistiques.

➤ Contact: Addim 89, Cité des musiques, 7, rue de l'Île aux Plaisirs, 89000 Auxerre. Tél.: 03 86 46 56 56. Sur Internet: www.addim89.com



Une « Cité des musiques »

Le Conservatoire d'Auxerre s'inscrit dans un projet urbanistique. Sa première phase, la construction d'une « salle des musiques actuelles » (salle de concerts d'une capacité de 500 places pensée pour des musiques amplifiées) sera achevée à la fin de l'année. Deux autres phases suivront : la réhabilitation du bâtiment en «L» et son aménagement afin de pouvoir répondre à l'arrivée des nouvelles disciplines, et la construction d'un auditorium de 200 à 250 places destiné à accueillir les répétitions des nombreux grands ensembles que compte le Conservatoire (orchestres symphoniques, harmonies, big-bands, chœurs, ballets, ateliers théâtre...) ainsi que leurs productions régulières.

24